

135)

Volcano sacrum T. Iul. Licinianus.

P. 666. Autel.

136)

Fortunae Verati. u. s. l. m.
Compléter : *Verati(anus)*.

P. 667. Marque de potier sur poterie sigillée.

P. 668. Sur deux grandes plaques de plomb, ayant dû appartenir à la couverture d'un péristyle :

137) *L. Mun. Vitalis V.**L(ucius) Mun(atius) Vitalis V(iennensis)*. Cf. plus haut, n° 30.

P. 675-681. G. E. Stevens, retraçant l'histoire des relations de l'Irlande avec la Bretagne romaine, rappelle certaines inscriptions de ce dernier pays.

P. 686-698 avec fig. W. Vollgraff décrit les travaux de Drusus le Jeune en partant de deux inscriptions récemment découvertes (*Ann. épigr.*, 1939, nos 129 (cf. n° 106) et 130 (cf. n° 107)).

P. 705. P. Wuilleumier, étudiant le théâtre romain d'Autun, rappelle les inscriptions qui ont été trouvées dans cet édifice.

REVUE DES ÉTUDES LATINES,
XVIII, 1940.P. 33-34. J. Toutain pense que le monument des Nautes parisiens (*C. I. L.*, XIII, n° 3026) a été élevé en témoignage de gratitude envers Tibère et le dieu du Capitole, après la répression de l'insurrection fomentée en 21 ap. J.-C. par Sacrovir et Florus (voir plus loin, J. Toutain).RIVISTA DI STUDI POMPEIANI,
III, fasc. I, 1939.P. 21-60. E. Magaldi établit d'abord que l'inscription de Pompéi en double exemplaire (*C. I. L.*, X, n° 1018 et *Not. degli Scavi*, 1910, p. 399), qui relate la restitution à la *respublica Pompeianorum*, par les soins de T. Suedius Clemens, de *loca publica a privatis possessa*, n'a rien à voir avec les cippes poméniens, quoi qu'on en ait dit parfois, mais rentre dans une série dont les exemples sont assez nombreux à Rome, en Italie et dans les provinces; l'auteur recherche ensuite ce que nous savons de T. Suedius Clemens, de sa carrière, de ses relations avec M. Epidius Sabinus qu'il recommande sur plusieurs réclames électorales (*Ann. épigr.*, 1912, n° 235), et des soupçons auxquels semble prêter sa moralité.RÖMISCHE MITTEILUNGEN,
I.V, 1940.P. 27-35. A. Tschira, reprenant l'examen du passage de Plinie, *N. H.*, XXVI, 184, sur les *pavimenta*, se réfère (p. 29) à l'inscription de Terracine (*C. I. L.*, I, 2^e édit., pars 2, fasc. 1, n° 694) et à celle du temple d'Apollon voisin du théâtre de Marcellus à Rome.STUDI E MATERIALI DI STORIA
DELLE RELIGIONI, XV, 1939.

P. 42-50 avec pl. G. Muzzioli.